



Réforme des retraites – information

FIN DE CARRIÈRE / RETRAITE

01/03/2023 4 min de lecture

Une réforme des retraites est en cours de discussion et crée dans l'immédiat des incertitudes sur les règles d'éligibilité.

- Pour votre demande de départ à la retraite, **3 situations sont possibles** :

1/ Vous êtes né avant le 31/08/1961 :

Pas de changement, vous n'êtes pas concerné par la réforme

2/ Vous êtes né après le 31/08/1961 et demandez un départ en retraite avant le 31/08/2023 (carrière longue)

Pour la poursuite de votre dossier afin de confirmer votre date de départ en retraite et ainsi calculer votre date de départ physique en fonction de vos congés restants et votre Compte Epargne Temps, nous avons **besoin d'une attestation CNAV confirmant votre date de départ** (attestation provisoire ou définitive délivrée par la CNAV).

3/ Vous êtes né après le 31/08/1961 et demandez un départ en retraite après le 31/08/2023

Nous ne pouvons que prendre note de votre demande, il sera nécessaire de confirmer ou ajuster votre date de départ à la retraite en fonction des nouvelles règles qui seront définies une fois qu'elles seront publiées et entrées en vigueur.

En conséquence, aucun décompte de congés et calcul de date de départ physique en congé fin de carrière n'est désormais possible.

NB : si vous avez déjà fait votre demande et avez reçu un décompte, celui-ci n'est plus valide et devra être revu en fonction des options qui seront retenues dans la réforme.

- Pour votre demande de **départ en retraite progressive**.

La période en retraite progressive est de maximum 2 ans. La date de départ en retraite future ne pouvant être calculée de manière certaine, nous sommes donc dans l'incapacité de prendre en charge les demandes de retraite progressive.

Nous sommes désolés de ces contraintes nées de l'incertitude liée à la réforme des retraites, mais notre objectif est aussi d'éviter que vous vous retrouviez dans une situation complexe en cas de décalage de votre départ en retraite.

[Accueil](#) / [Espace EasyRH](#) / [Mon départ](#) / [Ma retraite](#) / [Fin de carrière](#) / [Retraite](#)

Contactez vos élus CFDT de la DDR

